DLP -7-5-63 216194

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

BULLETIN n°32 de MAI 1963 — 6 mai 1963

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENT

Taveluresdu pommier et du poirier :

Renouveler le traitement dès réception de l'avis.

INFORMATIONS

Oïdium du pommier : Effectuer un nouveau traitement.

Acariens : Observer attentivement les vergers où ces parasites ont été signalés l'an dernier et traiter en conséquence avec un systémique.

Hoplocampe du pommier : Dès la chute des pétales, effectuer un traitement avec un ester phosphorique, en particulier avec : parathion, demeton méthyle I et vamidothion.

GRANDE CULTURE

INFORMATIONS

Méligèthes du colza : De fortes concentrations se remarquent encore sur colzas d'hiver qui se trouvent le plus généralement à quelque temps de la floraison.
Il y a lieu d'intervenir à nouveau si des dommages sont constatés, les méligèthes conservant une certaine activité malgré le temps froid.

Charançons des siliques du colza : Aucun traitement n'est à envisager actuellement contre ce parasite.
Les fortes concentrations fréquemment remarquées, conséquence des réductions importantes des cultures sont, jusqu'à présent, composées en très grande majorité par des mâles.

Pégomyie de la betterave : Des pontes se remarquent depuis quelques jours. Aucun traitement n'est à envisager dans un proche avenir.

Thrips sur betteraves : Des dégâts de ces minuscules insectes sont signalés. Surveiller attentivement les semis dont les deux premières feuilles paraissent "nouées". En cas de pullulation, intervenir rapidement.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

L'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS,

P63

Imprimerie de la Station de Champagne - Directeur-Gérant : L. BOUYX